espèrent pouvoir, dimanche, faire voter pour leurs candidats par des individus à leur solde.

NOUS INVITONS LES OUVRIERS DU FONTENOY, A NOUS SIGNALER DE SUITE, TOUS LES FAITS DE CORRUPTION DONT ILS SERONT LES TEMOINS DURANT CETTE SEMAINE ET DIMANCHE PENDANT LE SCRUTIN.

Des mesures seront prises par nous pour pévir contre leurs auteurs.

Quant au candidat réactionnaire et à ses acolytes, ACHETEURS DE CONSCIENCES, nous invitons les électeurs du Fontenoy à LES CHASSER DE CHEZ EUX AVEC TOUT LE MEPRIS QUE MERITENT LEURS HONTEUX PROCÉDES ELECTORAUX.

L'Alliance Républicaine Socialiste.

Tel est le texte de l'affiche placardée hier. Ses auteurs connaissent très bien le conseiller en question.

Ils ne sont d'ailleurs que trois sortants : MM. Rousseau, Chatteleyn et Dubois ; les autres sont partis écœurés.

Or, s'ils donnaient un démenti aux faits odieux signalés par cette affiche, l'Alliance Républicaine Socialiste se déclare prête à donner tous les noms et à produire tous les témoignages nécessaires.

De plus, nous pouvons annoncer aux écumeurs de suffrage universel que nous surveillerons de près les bureaux de vote.

Et nous porterons les fraudes devant tous les tribunaux, y compris celui de l'opinion publique.

R. L.

LE BLOC A LOMME

Le citoyen Jolivet, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal élu au 1er tour sur la liste d'alliance républicaine et socialiste, adresse l'appel suivant aux électeurs républicains de Lomme.

Electeurs de Lomme,

1016 voix m'ont élu dimanche en tête de liste, au premier tour ; vous avez continué à m'accorder votre confiance, je vous en remercie.

Cependant les suffrages obtenus par chacun des candidats diffèrent un peu et ce peu a suffi pour faire passer 10 de nos adversaires.

Voulez-vous que j'accomplisse mon programme ? il en est temps encore, mais il ne faut plus une hésitation !

Il faut qu'une majorité écrasante nomme les candidats présentés sur notre liste dimanche prochain.

Secondé par des auxiliaires poursuivant le même but, je saurai faire mon devoir, notre cité aura son indépendance et nous pourrons crier :

Vive Lomme ! Vive la République !

Gustave JOLIVET,
Conseiller municipal,
Conseiller d'arrondissement.

LES CANDIDATS DU BLOC

Voici la liste que l'Union républicaine et socialiste présente au 2e tour :

Despinoy Henri, ancien conseiller, administrateur de l'Hospice.
Sénéchal Théophile, ancien conseiller.
Flament Henri, président des Anciens militaires ,propriétaire.
Dassonville Albert, peintre.
Van Eevke Léon, ancien conseiller, administrateur de l'Hospice, président de la Société de Secours Mutuels Saint-Georges.
Deblauwe Pierre, blanchisseur.
Verriest Jules, administrateur du Bureau de bienfaisance, propriétaire.
Dereuse Eugène, ancien conseiller.
Moulard Chares, débitant, propriétaire, secrétaire de la Ligue Républicaine.
Dumortier Cyrille, menuisier.
Duthoit Emile, entrepreneur.
Verbeke Jules, mouleur en fer.

Le Bloc à Armentières

Le Parti Socialiste et le Parti Républicain unis pour le scrutin de ballottage adressent aux électeurs armentiérois le manifeste suivant :

Citoyens,

Le Parti Républicain et le Parti Socialiste considérant que leur intérêt commun est de barrer la route à la réaction cléricale et menaçante, ont décidé d'établir une liste unique de représentation proportionnelle des deux partis, basée sur les résultats du premier tour de scrutin.

Il est entendu que chacun des partis conserve son programme et sa liberté absolue d'action, la concentration qui se fait n'a d'autre but que de sauvegarder les intérêts supérieurs de la République.

Nous comptons sur la fidélité absolue de tous les électeurs républicains et socialistes aux principes démocratiques pour faire triompher le 10 mai la liste de concentration.

Le Comité de concentration.

Voici la liste des candidats de la concentration républicaine pour la représentation proportionnelle des groupes de gauche :

CHAS Henri, maire.
CONEM Charles, adjoint au maire.
VILLARD Joseph, adjoint au maire.
CARON Gustave, conseiller sortant.
CASTELAIN Jean, lamier.
CHARDON Emile, cons. sort.
CUVELIER Jules, tisseur.
DAUDRUMEZ Désiré, ancien maire.
DECHERF Louis, cons. sort.
GILLON Alfred, boucher.
HALSBERGHE Victor, ancien cons.
JOURNEE Casimir, cons sort.
LEFEBVRE Charles, ancien cons.
LEFEBVRE Victor, cons. sort.
LESAGE Jules, épicier.
LESCORNEZ Paul, brasseur.
LORIDAN Charles, cons. sort.
PERSYN Hector, cons. sort.
POTEL Adolphe, cons. sort.
POTTIER Henri, ancien cons.
ROTAU Georges, cons. sort.
SABRE Auguste, cons. sort.
SIMOEN Isidore, ouvrier métallurgiste.
THESSE Jules, commerçant.
VANDENABELE Adrien, tisseur.
VANMEENEN Emile, comptable.
VERDIEZ Jules, cons. sort.

Cette liste comprend 16 républicains radicaux et 11 socialistes.

LE BLOC A DUNKERQUE

A Dunkerque aussi, toutes les forces républicaines de gauche se sont coalisées contre la réaction.

Voici la décision prise par le Comité Républicain :

« Le Comité Républicain a décidé de faire le bloc contre la Réaction et de s'entendre avec le parti socialiste pour le deuxième tour de scrutin.

1° Parce que le Parti Socialiste a réprouvé les théories du sabotage et de la grève générale insurrectionnelle devant l'ennemi ;

2° Parce que le Parti Socialiste déclare être républicain avant tout et être prêt à tous les efforts comme à tous les sacrifices pour vaincre la réaction ;

3° Parce que l'union des forces républicaines assurera la solidarité entre tous les hommes de progrès contre tous les partisans des idées rétrogrades et ceux qui les soutiennent ;

4° Parce que Républicains et Socialistes sont décidés à travailler activement et en parfaite communauté d'idées à la prospérité de notre ville.

LE COMITE REPUBLICAIN. »

Les radicaux ont offert neuf sièges aux socialistes, les six sièges de la Basse-Ville, puis trois sièges qui se répartissent ans : deux dans le canton Est, celui de la Bourse, un dans le canton Ouest, celui de la Mairie.

Le Bloc de gauche s'oppose donc désormais avec sa force imposante au Bloc Dumont, ce bloc d'un petit parti tout seul, presque d'un seul homme, M. Dumont, le bourgeois aux calembredaines !

La victoire est maintenant chose certaine pour tous les candidats de gauche et les tailleurs sont surchargés de besogne pour les amis du farceur Dumont.

Le Bloc à Coudekerque-Branche

L'Alliance républicaine démocratique et le Parti Socialiste de Coudekerque-Branche se sont mis d'accord pour présenter leurs candidats au scrutin de ballottage de dimanche prochain.

Voici un extrait de l'appel lancé par les partisans du Bloc de gauche formé :

« Républicains de toutes nuances, radicaux et socialistes, toutes vos forces sont nécessaires pour rejeter les partis de réaction.

S'abstenir serait une faute grave.

Quelles que soient vos tendances personnelles, vous comprendrez que votre **devoir est de voter pour la liste que nous vous présentons sans en rayer un seul nom, car un nom rayé de notre liste, c'est une voix donnée à la réaction.**

TOUS AUX URNES et la République *triomphera à nouveau dimanche* »

Pour le Parti Socialiste :
G. FONTAINE.

Pour l'Alliance Républicaine Démocratique :
G. MARIX.

Ici encore le Bloc est un sûr garant du triomphe des idées républicaines sur les néfastes menées de la réaction.

Le Bloc à Valenciennes

On sait que les radicaux de Valenciennes avaient décidé de représenter, au scrutin de ballottage, leur liste intégrale de candidats.

Hier soir une entente s'est faite entre radicaux et socialistes, et la formation du bloc a été décidée. La nouvelle liste présentée par le bloc de gauche valenciennois comprendra cinq socialistes et vingt-deux radicaux.

Nous saluons avec un plaisir d'autant plus vif la constitution du bloc à Valenciennes, qu'aux élections cantonales dernières, les radicaux avaient manifesté quelque vel'été de flirter avec la réaction. Ils ont montré hier leur attachement aux idées républicaines.

A Bruay-sur-Escaut

DESISTEMENT DES RADICAUX
EN FAVEUR DES SOCIALISTES

Nous avons reçu dans la soirée d'hier la nouvelle du désistement des radicaux, qui se sont engagés à faire campagne en faveur des candidats socialistes.

Le Bloc à La Madeleine

LISTE DE CONCENTRATION REPUBLICAINE ET OUVRIERE

Les délégués du parti radical et de a section socialiste se sont réunis hier pour désigner les candidats de la liste de concentration républicaine et ouvrière.

Voici la liste qui a été adoptée par les représentants des deux organisations :

Legendre père, ancien adjoint, conseiller sortant.
Philippe Emile, ancien conseiller.
Hé Raymond, employé.
Raux Théodore, conseiller sortant, administrateur du Bureau de Bienfaisance.
Ghesquière César, cafetier.
Derond Alfred, chaudronnier.
Bataille Louis, voyageur, président du Cercle radical.
Degryse Edouard, confiseur.
Gayraud Amédée, compositeur.
Demartres, doyen honoraire de la Faculté des Sciences.
Dubois Raphael, marchand de journaux.
Moras Emile, ouvrier aux Manufactures de tabacs.
Rouget Victor, rentier.
Pouille Edouard, ouvrier aux Tabacs.
Baene Léonard.
Gombert Léon, vice-président du Cercle radical.
Dewaele Pierre, typographe.
Deharveng, typographe.
Lefebvre Charles, mécanicien.
Thiébaut Léonard.
Laplace Armand, typographe.
Deruyck Camille, débitant.
Thibaut Jules, sellier.
Gobert Félix, biscuitier.
Boo.
Liévin Georges, boucher.
Floryn.

Appel des Candidats du Bloc

Les candidats du Bloc adressent l'appel suivant aux électeurs :

Electeurs,

Par 1450 voix vous vous êtes affirmés contre l'Union réactionnaire madeleinoise.

Tenant compte de la volonté du Suffrage universel, le Parti Radical et le Parti Socialiste Madeleinois ont décidé spontanément de faire bloc.

La discipline républicaine vous commande donc de faire, dimanche 10 mai, votre devoir de républicains. Il convient d'oublier vos préférences personnelles et vos sympathies pour ne considérer dans le vote que vous allez émettre que les intérêts supérieurs de notre commune et de la République.

Ce qu'il importe, c'est que les gens du parti clérical qui, depuis vingt ans a été si funeste à La Madeleine et aux idées démocratiques, ne rentrent plus à l'Hôtel de Ville.

Ce que vous devez condamner dimanche, c'est l'incurie, le galpillage et le désordre qui ont marqué et illustré le passage à la mairie des municipalités réactionnaires successives.

Républicains et contribuables madeleinois, vous êtes tous attachés à la prospérité et à la grandeur de La Madeleine.

Or, la concentration des partis radical et socialiste vous est un sûr garant que vous trouverez en ses candidats des administrateurs animés de l'intention de travailler au mieux des intérêts communaux.

Nous vous conjurons donc de n'accorder votre confiance qu'à des hommes clairvoyants.

Républicains,

Vous ne vous laisserez pas duper ni séduire par un prétendu parti républicain dit Union Républicaine.

Vous démasquerez les faux républicains.

Vous voterez contre toute municipalité réactionnaire.

Et surtout, vous ne permettrez pas que, même une minorité rétrograde puisse s'introduire dans la mairie, vous vous prononcerez donc unanimement et sans rature, pour les républicains de gauche, que vos 1450 voix ont particulièrement désignés à vos suffrages.

Vive la République *Démocratique et Sociale* !

Vive La Madeleine Républicaine !

Le Cercle Radical Madeleinois.
La Section Madeleinoise du Parti Socialiste.

Un appel du Cercle Radical

Le Cercle Radical publie l'appel suivant :

AUX REPUBLICAINS :

En dépit des bruits tendancieux répandus pour égarer les républicains de La Madeleine, le Parti Radical porte à la connaissance des électeurs la décision suivante :

1. Considérant qu'il est de l'intérêt de la République de barrer la route de la mairie au parti clérical, les membres du cercle radical décident de faire bloc avec tous les républicains et tous les socialistes.

2. Considérant que certains candidats radicaux se désistent purement et simplement le parti radical repousse toute compromission avec la réaction et décide de présenter au scrutin de ballottage une liste de concentration républicaine et socialiste.

En conséquence le devoir de tous les républicains est de voter pour la République contre la Réaction.

Par ordre du Parti Radical,
ROUGET,

Legendre père, Raux Théodore, Demartres Léon, Bataille Louis, Lefebvre Charles, Gombert Léon, Deruyck Camille, Liévin Georges, Gobert Félix, Rouget Victor.

A HELLEMMES

Les Incidents Electoraux du Premier Tour

Une lettre des citoyens Krebs et Thieffry à M. le Préfet du Nord

Les citoyens Krebs et Thieffry ont adressé la lettre suivante à M. le Préfet du Nord :

Hellemmes, 7 mai 1908.

A Monsieur le Préfet du Nord,
Président du Conseil de Préfecture,
Lille.

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre des 4 et 5 courant. Le 3 mai, après le dépouillement du scrutin au 1er bureau (hôtel de ville), et après l'incident qui s'y est produit, il avait été convenu, entre M. Fanyau, maire d'Hellemmes, et moi, que l'urne de ce bureau serait mise sous scellés et déposée immédiatement à la Préfecture.

Cette urne fut, en effet, scellée par M. le commissaire et procès-verbal en fut dressé et signé par M. Fanyau et moi.

Le lendemain matin, 4 mai, les urnes des trois bureaux de vote, mises toutes les trois sous scellés, étaient à la Préfecture à 9 heures.

Il a été reconnu, par le commissaire de police lui-même, que les scellés apposés sur les urnes des 2e et 3e bureaux l'avaient été à son insu par des personnes que la justice est actuellement chargée de rechercher.

Dans ces conditions, nous estimons que nous n'avons plus aucune garantie au sujet des scellés apposés sur l'urne du 1er bureau. Puisqu'il a été possible à une ou plusieurs personnes munies du cachet du commissaire de police d'apposer ledit cachet sur les urnes des 2e et 3e bureaux, il leur a été également possible de remplacer les scellés primitivement posés sur l'urne du 1er bureau.

En conséquence, nous demandons l'annulation complète des opérations électorales du 3 mai 1908 à Hellemmes.

M. Krebs, signataire avec moi de la présente, se joint à mes précédentes réclamations des 4 et 5 courant pour être entendu par le conseil de préfecture.

Veuillez agréer, etc.

Jules THIEFFRY, carte d'électeur n° 2444, à Hellemmes.
Marcelin KREBS, carte d'électeur n° 1536, à Hellemmes.

P.-S. — M. Fanyau a dit à une personne que nous ferons appeler en témoignage que c'était par erreur que les urnes des 2e et 3e bureaux avaient été portées à la Préfecture.

Les conclusions des citoyens Krebs et Thieffry en ce qui concerne le défaut de garanties présenté par les scellés sont d'une logique absolue et nous espérons que M. Fanyau se joindra aux deux signataires de la lettre pour demander également l'annulation des opérations du premier tour.

A DOUAI

La représentation proportionnelle

On nous communique le procès-verbal suivant :

« Messieurs Vitrant, Jardel et Marchal, au nom de l'Alliance libérale et MM. Jésupret, Goniaux, Béziat et Escoffier, au nom de liste du Bloc démocratique et socialiste se sont réunis le 7 mai à six heures et demie du soir, 19, rue des Ferronniers.

Ils ont pris connaissance de la réponse de MM. Godin et Limbour à la lettre de M. Jésupret ,proposant la représentation proportionnelle.

Ils regrettent que le refus d'un groupement politique fasse échouer ce mode de représentation qui répond en même temps qu'à l'équité, aux vœux de la population douaisienne.

Ils laissent aux électeurs, le soin de la faire eux-mêmes.

Douai, le 7 mai 1908. »

APPEL

du Bloc Démocratique et Socialiste

Les candidats du Bloc démocratique et socialiste adressent aux électeurs l'appel suivant :

Chers concitoyens,

Par un nombre imposant de voix vous avez — en la mettant au premier rang — approuvé le programme municipal de la Liste du Bloc démocratique et socialiste.

De tout cœur nous vous en remercions.

Cependant, fidèles à l'adhésion que, dès le premier tour, nous avions donnée à ce principe, nous avons offert aux groupements politiques de faire au second tour la Représentation proportionnelle, en réservant quelques sièges aux représentants de l'Union commerciale et industrielle.

S'il n'avait dépendu que de nous, ce procédé, basé sur l'équité et sur la logique eût été loyalement appliqué.

Il nous reste un devoir auquel nous ne faillirons pas.

C'est de solliciter pour notre liste « toute entière » l'honneur de vos suffrages. Soyez sûrs que nous saurons si nous sommes dignes de nous montrer dignes de la confiance du petit commerce et des travailleurs intellectuels et manuels de Douai, et réaliser les économies et les réformes municipales si ardemment souhaitées tant par les habitants du Centre que par les contribuables des quartiers suburbains.

Tous aux urnes, citoyens, sans abstentions ni ratures !

Vive Douai ! Vive la République démocratique et sociale !

La liste du bloc démocratique et socialiste :

Jésupret Jules, père, conseiller sortant.
— Goniaux Charles, député de Douai.
— Desmarets Paul, conseiller sortant. — Escoffier Léon, conseiller sortant. — Monier Maurice, secrétaire-général du « Réveil du Nord ». — Béziat Jean, professeur à l'Ecole de Wagnonville. — Biot Louis, secrétaire du syndicat de la Métallurgie. — Bonnardot Charles, receveur-buraliste. — Bret Henri, docteur en médecine. — Delbecq Félicien, négociant en céréales. — Delarue Eugène, décorateur, secrétaire du Syndicat des peintres. — Desfrennes Paul, négociant. — Diverchy Victor, ouvrier mineur à Frais-Marais. — Faille Henri, maître maçonneur. — Gibps Séraphin, ajusteur mécanicien. — Goulois Emile, commerçant. — Hennebois Hippolyte, employé. — Laigle César, marchand boucher. — Lancelle Charles, vice-président du Syndicat du Nord. — Lepechelet, employé au chemin de fer du Nord. — Mullet Emile, mécanicien conseiller prud'homme. — Peckre Paul, administrateur de la Caisse de Secours des mines de l'Escarpelle. — Quintin Charles, membre de la commission du travail. — Rouzé René, délégué à la Sécurité des mineurs. — Savary Joseph, professeur de gymnastique. — Taquet Emile, négociant. — Verschaeve Victor, secrétaire du syndicat des typographes.

Pauvre Rengaine

La liste Bertin-Limbour (oui, encore Limbour) a publié et répandu son appel de secours.

Savez-vous ce qu'elle a trouvé ?

Une pauvre vieille rengaine d'une indigence navrante et qui donne une fâcheuse idée de l'état moral général des vingt-sept progressistes.

« Les collectivistes plus ou moins masqués, dont les doctrines révolutionnaires et athéistes... »

Pauvre de nous, on nous sort M. Hervé !

Comme si, depuis qu'Hervé existe, nous avions pas violemment combattu ses doctrines, en même temps que le sabotage et l'action directe.

Comme si, plus que personne à Douai, nous n'avions pas nous-mêmes été en butte aux injures d'Hervé et de ses amis.

Comme si, enfin, lors des élections législatives, des élections cantonales et du scrutin du 3 mai, les électeurs républicains (à M. Limbour) n'avaient pas nettement montré à Goniaux, à Escoffier, à Monier, à Jésupret et à Demarets qu'il ne les considérait nullement comme des antipatriotes, des déserteurs et des saboteurs !!

Si M. Bertin et ses vingt-six copains n'ont pas d'autre argument dans leur sac, ils risquent fort de mesurer la poussière !

DE L'OR

pour des consciences

SENSATIONNELLES RÉVÉLATIONS

SUR UN SCANDALE RÉACTIONNAIRE

COMMENT A MOUVAUX DES REACTIONNAIRES OFFRIRENT A PLUSIEURS REPRISES A DES CANDIDATS SOCIALISTES D'IMPORTANTES SOMMES POUR TENTER DE LES CORROMPRE.

Nous reproduisons ci-dessous les révélations d'un honnête citoyen qui après avoir hésité devant un scandale considérable n'a pu se résoudre à garder par devers lui le récit des manœuvres honteuses que la réaction tenta près de lui et de ses amis pour en faire des renégats !

La nouvelle de ce scandale ira à la ronde et bien loin stigmatiser le parti qui se sert de si méprisables moyens pour arriver au pouvoir. La Réaction qui a fait de l'Or son Dieu a cru que devant cette divinité tout le

Elle s'est trompée et elle va le regretter amèrement. Il y a des gens qui savent mettre à leur conscience de citoyen un prix que toutes les fortunes du monde n'atteindraient pas.

Le citoyen Delphin Mouton, secrétaire de la section de Mouvaux du Parti Socialiste, est de ceux-là, et les réactionnaires qui ont essayé d'écarter de son devoir cet homme intègre seront éclaboussés de la boue honteuse que leurs pas ont soulevée dans leur danse servile autour du Veau d'Or !

Cinq mille francs

Voici ce que le citopen Delphin Mouton nous a communiqué :

« Ayant reçu depuis quelque temps, des invitations pressantes de la part d'un agent électoral, à la solde des réactionnaires, invitations que j'ai dédaignées avec mépris, ce triste individu a poussé ces jours-ci, le cynisme à son comble. Il a été jusqu'à la menace. En ce faisant, il obéit naturellement à toute la secte réactionnaire, sa patronne.

Eh bien ! je brave sa menace et sors enfin du mutisme dans lequel j'étais plongé depuis les élections de mai 1904. Si je n'ai pas causé plus tôt, c'est que je ne voulais pas perdre la réputation de quelques familles mouvalloises, si je ne craignais pas toutefois de faire sombrer dans la honte, celle d'un parti politique, mais alors le succès du parti de la République n'était pas compromis.

Je causerai maintenant pour l'édification des électeurs qui pourraient encore accorder leur confiance aux réactionnaires.

Voici donc ce que j'affirme sur mon honneur de socialiste et je défie quiconque, d'infirmer la moindre parcelle de vérité de ce que j'avance.

En 1904, entre le premier et le second tour de scrutin, des élections municipales, les réactionnaires sont venus me faire des offres brillantes ainsi qu'à mes amis !

Ne les ayant pas acceptées, deux de leurs envoyés — des apaches de Roubaix — vinrent me cueillir un soir, à la sortie de l'atelier où j'étais occupé, chez M. Willems, à Wasquehal. En chemin, ces individus m'apprirent que si je voulais me présenter le soir même, chez M. L. P., fermier, candidat réactionnaire, une somme de **CINQ MILLE FRANCS** était à ma disposition, pourvu que je prenne l'engagement de ne pas me désister en faveur des radicaux ».

Acceptez ou on vous noie !

Ici, les affirmations du citoyen Delphin Mouton, revêtent un caractère exceptionnel de gravité et l'on frémit à la pensée de la violence que les passions électorales soulèvent dans le cœur de certains esprits misérables.

Nous citons toujours :

« — Sur mon nouveau refus ils menacèrent de me jeter dans le canal que nous longions à cet instant. C'était « un véritable guet-apens, quoi ! » Mais usant de ruse, je fis mine d'accepter ; arrivés au pont du Blanc-Seau, c'est-à-dire, ne courant plus les dangers d'une surprise, je leur déclarai nettement mes intentions de refuser et de les faire arrêter. Inutile de dire que les sbires déguerpirent sur-le-champ.

Cette tentative de corruption ayant échoué, ce meurtre que ma ruse avait su éviter, ne découragea pourtant pas les réactionnaires !

Méchants et ambitieux, il leur fallait à tout prix la mairie !

Ils revinrent donc à la charge. Cette fois-ci, ce fut un sieur D..., comptable à Tourcoing, qui fut chargé de la commission. Après avoir payé force chopes, il nous offrit « deux cents francs ».

Nouveau refus !

Les réactionnaires ne se tinrent pas encore pour battus !

Ils délégèrent le frère d'un de leurs candidats qui vint nous dire qu'une somme de « cinq mille francs » était à notre disposition chez un brasseur ultra-clérical de Mouvaux qui nous attendait, disait le délégué, tous les soirs jusqu'à minuit.

Troisième refus !

Les réactionnaires purent pénétrer à neuf à la mairie.

L'élection fut contestée : nous étions prêts à parler.

Des républicains nous ayant visés à ce sujet, bien à tort comme on peut le voir, nous décidâmes de rester muets.

A propos de cette contestation, une dernière tentative de corruption eut lieu.

PLUTOT LA MISERE QUE LE DÉSHONNEUR

Les cléricaux, craignant que le pot aux roses ne fut découvert, envoyèrent un des leurs pour s'aboucher avec le camarade Vahoverberghe. Il se rendit chez M. Godefroy, boulevard de la Chapelle, à Croix, où celui-ci travaillait et le pria de ne pas causer. Cette fois encore des avances furent faites ! On offrit beaucoup d'argent contre le silence.

Tentative de corruption inutile ! puis que nous étions décidés à tout révéler. J'ai donné plus haut les raisons qui nous ont clos les lèvres.

Et dire que l'un des nôtres, qui avait refusé avec nous les « cinq mille francs », se voyait quelques jours après, obligé de solliciter du bureau de bienfaisance, un bon de viande de « deux francs » pour pouvoir donner à dîner à ses mioches !

Je termine pour aujourd'hui, et je mets encore au défi quiconque pourra nier l'exactitude des faits que je viens d'avancer.

Si la cause des réactionnaires est défendable, que leurs chefs s'y essayent !

S'il leur reste encore un peu de dignité, ils n'attendront pas la dernière heure pour répondre !

Je me réserve le droit de réplique. Et cette fois, s'il le faut, je citerai des noms et des documents dûment datés et signés, à l'appui.

MM. les réactionnaires, vous avez la parole ! »

DELPHIN MOUTON.

On sent à l'indignation de ces paroles combien il a fallu d'énergie à ces braves militants pour taire ces agissements et garder ces révélations qui discréditent à jamais le parti réactionnaire de Mouvaux, le parti tout entier.

L'emploi de ces moyens de corruption, l'or et les menaces montrent combien ceux qui s'en servent sont aux abois. Puissent ces sensationnelles révélations établir généralement leur confusion et faire qu'en parallèle de leurs balances à peser l'or de Judas on place la balance vengeresse de la Justice !

LES DRAMES DE LA MINE

A WAZIERS

UN MINEUR EST TUE PAR LA CHUTE D'UNE PIERRE.

Jeudi vers dix heures du matin, l'ouvrier mineur Debruille Emmanuel, 26 ans, était occupé avec son beau-frère, Gueant Benoni, à un travail de remblai au fond de la fosse. Debruille travaillait à genoux, quand une pierre pesant environ 250 kilogs se détacha de la voûte et s'abattit sur lui.

Son camarade appela aussitôt au secours, et des ouvriers vinrent dégager leur infortuné ami qui respirait encore, mais portait à la tête une affreuse blessure, d'où le sang s'échappait en abondance.

Remonté au jour, il y reçut des soins de M. le docteur Gugelot, qu'on était allé chercher en toute hâte, mais malgré les soins empressés qui leur furent prodigués, le malheureux ouvrier expirait deux heures après sans avoir repris connaissance.

Après que le beau-frère qui travaillait au côté de la victime, fut allé prévenir, avec tous les ménagements possibles, la femme de Debruille, sur le point d'être mère, on ramena le cadavre à son domicile, rue Saint-Martin, à Sin-le-Noble.

A LENS

UN MINEUR TUE PAR UN EBOULEMENT

Un terrible accident s'est produit à la fosse numéro 6 des mines de Lens. Un coupeur de mur, nommé Telleart Léon, 41 ans, demeurant à Givenchy-lez-La Bassée, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

Telleart était occupé dans la veine numéro 13, plan incliné 968 (4e étage), à remettre en place une bille des fronts qui avait clipé par suite de coups de mine répétés. Il venait de dépiloter cette bille et de l'ôter, lorsqu'un terrible craquement se fit entendre. Une pierre pesant plus de 1,500 kilos venait de s'abattre sur le malheureux, qui fut écrasé sous cet énorme poids.

C'est par miracle que son camarade, Castel Henri, qui travaillait avec lui, échappa à la mort. Quant à Telleart, lorsqu'on le dégagea, il avait cessé de vivre.

Le délégué mineur Charles Buisine a procédé immédiatement à l'enquête réglementaire.

Il résulte de cette enquête que l'accident est dû à une rupture soudaine de l'équilibre de la pierre, qui avait été pilotée cependant, par les ouvriers, d'une façon irréprochable.

UN ENFANT EBOUILLANTE

A AUBERCHICOURT

Dans la matinée de mercredi et pour se rendre à la consultation des nourrissons, Mme Rabel, habitant Bruilles-les-Marchiennes, avait confié l'aîné de ses enfants âgé de 5 ans à sa belle-mère qui habite au Petit-Paris, à Aubercicourt.

Vers deux heures, pendant que sa grand' mère préparait le dîner de ses pensionnaires, le jeune Rabel tomba, en jouant, dans une marmite d'eau bouillante imprudemment déposée sur le sol.

La grand' mère et les personnes présentes se précipitèrent au secours du malheureux bambin.

M. le docteur Legrand, aussitôt appelé, prodigua les soins les plus dévoués à la petite victime, mais en vain. Après une nuit de souffrances terribles, le pauvre enfant mourait vers 5 heures du matin.

Quand donc ne faudra-t-il plus répéter : mères, veillez ! chaque jour une distraction, une négligence, amène un de ces horribles malheurs !

Drame de la misère

A LANDAS

UN VIEILLARD SE PEND

Mercredi matin, vers huit heures, un nommé Jules Vicot ,ouvrier agricole, âgé de soixante-cinq ans,célibataire demeurant seul à la Vérue, a été trouvé pendu dans une remise.

L'enquête ouverte par la gendarmerie d'Orchies attribue ce suicide à la misère.

Avant de se passer la corde au cou, Vicot s'était vêtu de ses plus beaux habits.

Cette mort tragique a causé une vive émotion dans la commune, où Vicot était très connu et fort estimé.

Dernière Heure

LES VIANDES AVARIÉES

LA COUR D'APPEL CONDAMNE LE BOUCHER LEVY A QUINZE MOIS DE PRISON ET 1,000 FRANCS D'AMENDE

Nancy, 7 avril. — Les débats de l'affaire Gustave Lévy se sont poursuivis jeudi devant la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Nancy.

L'audience est ouverte à une heure. Le public est aussi nombreux que la veille et composé des mêmes personnes.

La parole est donnée à Me Juliemier, défenseur de Lévy. Il dépose des conclusions tendant à ce qu'il plaise à la cour de réformer le jugement de première instance et renvoyer son client des fins de la poursuite, comme il l'a déjà fait devant le tribunal de Bar-le-Duc.

L'avocat parisien commence par critiquer l'administration de la guerre. Il s'en prend tout particulièrement à M. Chéron qui, dit-il, a entamé à grands fracas des poursuites qui, maintenant, semblent être abandonnées.

Me Juliemier dit que son client a été victime de l'opinion publique, surexcitée contre les fournisseurs de l'armée, alors que les premiers torts incombent à l'administration de la guerre. Celle-ci n'a jamais songé à réformer les procédés d'adjudication défectueux. Mais elle a voulu faire retomber sur les adjudicataires le poids de la faute qu'elle commettait en continuant ses anciens errements.

Me Mangin, avocat de la partie civile, réplique fort énergiquement ; il prononce un véritable réquisitoire dont les termes sont tellement incisifs que M. Marchand, avocat général, déclare sa tâche mieux faite qu'il ne l'aurait faite lui-même et renonce à la parole.

L'ARRET

La réplique a duré jusqu'à 5 heures sans interruption. La Cour se retire pour délibérer, et à 5 heures 30 elle prononce un arrêt motivé élevant la peine de prison d'un an à 15 mois, et l'amende de 500 à 1,000 francs ; maintient la peine de 3,000 francs de dommages-intérêts allouée par le tribunal de Bar-le-Duc. La cour alloue en outre, au 94e de ligne une somme de 4,175 francs, représentant le supplément de dépense qui a résulté pour le régiment de l'achat des viandes du jour de la résiliation jusqu'à celui de la conclusion d'un nouveau marché. Lévy devra également payer, jusqu'au 30 juin, date où son marché aurait expiré, la différence de surtaxe que le 94e est astreint de payer par son nouveau marché.

Cet arrêt a été accueilli dans le plus grand silence. Avant de quitter la cour, Lévy a signé, sur l'avis de son conseil, un pourvoi en cassation.

LA FOLIE D'UN PRINCE

IL TUE UN SOLDAT EN VOULANT MONTRER SON ADRESSE

Berlin 7 mai. — La « Vossiche Zeitung » a reçu de Belgrade le récit d'un fait sensationnel ; c ejournal dit que le prince héritier Georges qui, comme on le sait, est une sorte de déséquilibré, a tué il y a quelques jours un soldat.

Le corps du soldat avait été renvoyé à son pays natal ; le père du défunt voulut absolument faire ouvrir la bière et grande fut sa surprise en constatant que son fils avait la tête traversée de part en part par une balle de revolver.

Voici comment la chose se serait passée :

Le prince Georges avait donné l'ordre au soldat de se placer à quelque distance de lui une cigarette aux lèvres et, pour montrer son adresse, il s'amusait à enlever la cigarette à coups de révolver. Deux fois de suite il réussit, mais la troisième fois, il visa moins bien et tua net l'infortuné soldat.

Le même journal raconte qu'à Belgrade, le lieutenant Goykowitch, qui fut jadis impliqué dans la sinistre tragédie où périt la reine Draga et le roi Alexandre, a tué la fille d'un propriétaire de bar.

Les rois allemands et le vieil empereur

HOHENZOLLERN CHEZ HABSBOURG

Vienne, 7 mai. — L'empereur François-Joseph est allé ce matin à la rencontre de Guillaume II jusqu'à la station de Meidling, près de Vienne. Il monta alors dans le wagon-salon de l'empereur allemand et les deux souverains continuèrent leur voyage sur Vienne. Ils arrivèrent à la station de Penzring exactement à dix heures.

C'est là qu'eut lieu la réception officielle de la famille impériale allemande. Tous les archiducs, les ministres, les généraux de la garnison de Vienne et l'état-major se trouvaient présents.

Le premier bourgmestre de Vienne, le docteur Lueger, salua au nom de la ville de Vienne l'empereur Guillaume, l'impératrice et leurs enfants. Guillaume II le remercia cordialement, puis les deux empereurs et leurs suites partirent en voiture pour le palais de Schoenbrunn.

Les fêtes sont gâtées au dehors par la pluie qui tombe à torrents.

LA RÉCEPTION A SCHOENBRUNN

La réception officielle des souverains confédérés allemands par l'empereur François-Joseph, a eu lieu à midi et demi, dans le salon Marie-Antoinette, au château de Schoenbrunn.

Indépendamment des princes allemands, toute la famille impériale autrichienne était présente : les souverains et archiducs en grand uniforme, et l'impératrice, les princesses et les archiduchesses en toilette de grand gala.

L'empereur Guillaume II s'adressant alors à François-Joseph prononça l'allocution suivante :

« Des millions d'enfants du pays fêtent Votre Majesté ; le monde entier s'incline avec respect et admiration devant Votre Majesté. Ses fidèles amis et alliés, trois générations de princes allemands, s'unissent ici pour saluer le noble souverain, leur fidèle allié, l'empereur de la paix ».

François-Joseph répondit :

« Vos hommages en ce jour constitueront pour moi le plus précieux souvenir de ma vie. Ils sont en même temps la glorieuse affirmation du principe monarchiste qui a donné grandeur et puissance à l'Allemagne et à l'Autriche. Félicitons-nous du renforcement de l'alliance de l'Autriche et de l'Allemagne, qui n'a d'autre but que de servir au maintien de la paix ».